



Obligation vaccinale / soignants

Par **Myriam Pomarède**, le **25/08/2021** à **09:26**

Bonjour

je suis Infirmiere dans l'Éducation Nationale , j'ai une maladie auto-immune banale et bénigne mais qui est quand même auto-immune et j'ai très peur des vaccins anti-covid actuels; j'aimerais attendre la sortie des suivants notamment de l' institut Pasteur

comment faire svp ? Puisque l'obligation vaccinale existe déjà pour les soignants et la rentrée approche ...

je vous remercie

Myriam

Par **P.M.**, le **25/08/2021** à **09:37**

Bonjour,

De l'aveu même des dirigeants des laboratoires français, il n'y a pas de date de prévue pour la sortie de leur(s) vaccin(s), vous ne pouvez donc pas retarder l'obligation de vaccination sauf dans les cas de contre-indication médicale exposés dans [ce dossier](#)...

Les vaccins actuels ne sont pas plus à redouter que ceux à venir...

Par **Marck.ESP**, le **25/08/2021** à **09:44**

Bonjour

Si vous êtes en risque, votre médecin vous établira une attestation de contre-indication., mais vous avez certainement plus de risque pour votre santé en étant non vaccinée .

Par **youris**, le **25/08/2021** à **11:12**

bonjour,

une personne non vaccinée est 10 fois plus contagieuse qu'une personne vaccinée, si vous refusez d'être vaccinée, il vous faudra changer de métier.

salutations

Par **P.M.**, le **25/08/2021** à **11:20**

Ou temporairement ne pas l'exercer...